



Opération « SISMOS à l'École »

Appel à candidatures - année 2022

Dans la continuité de la nouvelle dynamique donnée au réseau, « Sciences à l'École » engage une nouvelle phase d'équipement.

Un appel à candidatures est ouvert du 25 avril au 15 juin 2022. 6 stations sismologiques seront mises à disposition des équipes pédagogiques sélectionnées qui pourront ainsi mener, dans leur établissement, des projets liés à la sismologie.

L'opération « SISMOS à l'École »

Présentation générale

L'opération « SISMOS à l'École », menée en partenariat avec EduMed, met à disposition d'établissements scolaires du second degré des stations sismologiques.

Le projet met en place et anime un réseau de stations sismologiques à vocation éducative dans des collèges et des lycées répartis sur le territoire français.

Établissements concernés

Établissements français du second degré (enseignement général, technologique et professionnel). *Une attention particulière sera portée aux candidatures des établissements de l'enseignement professionnel, notamment sur les projets qui mettront en avant une synergie entre les enseignements généraux et les enseignements professionnels.*

Activités des membres de l'opération

Les équipes impliquées dans « SISMOS à l'École » :

- développent des **projets pédagogiques sur la sismologie** profitant de la **nature interdisciplinaire** de ce thème et mobilisant les compétences que peuvent mettre en œuvre les élèves dans de tels projets ;
- exploitent avec leurs élèves la station, les données de la station et les données du réseau de stations sismologiques disponibles sur le site edumed.unice.fr/data-center/seismo pour produire leurs activités pédagogiques ;

- **travaillent en réseau** avec les autres membres de « SISMOS à l'École » pour enrichir les possibilités pédagogiques d'utilisation des stations (par exemple pour le suivi d'événements sismologiques, mais aussi pour exploiter la base de données constituée par les différentes stations) ;
- **transmettent** à « Sciences à l'École » les activités menées avec leur classe et les productions éventuelles des élèves ;
- **partagent** avec les autres membres du réseau les différentes productions réalisées avec les élèves de façon à enrichir leur culture commune en sismologie et celle de l'utilisation des stations de « SISMOS à l'École ».

Les activités pédagogiques réalisées dans le cadre de l'opération « SISMOS à l'École » s'inscrivent dans l'esprit des programmes du collège et du lycée. Des **activités pédagogiques** sont publiées en ligne et accessibles à tous : edumed.unice.fr/teachers-room/docs-seismes.

Des **ressources scientifiques** sont en outre publiées sur le site de « Sciences à l'École » et également accessibles à tous : www.sciencesalecole.org/plan-sismos-a-lecole-ressources-pedagogiques-ressources-scientifiques

Stations sismologiques mises à disposition des établissements du réseau

Les stations qui seront mises à disposition des établissements sélectionnés à l'issue de cet appel à candidatures sont des **stations Vibrato** (www.sciencesalecole.org/plan-sismos-a-lecole-materiel). Ces stations se fixent sur un mur, et n'utilisent pas d'antenne GPS. La donnée temporelle est récupérée par internet. Le boîtier (18*13*6 cm) renferme un seul capteur (vertical), un numériseur, et un écran affichant un dérouleur journalier (fenêtre glissante d'une heure). Ces stations fonctionnent dès qu'un accès à internet est possible, et nécessitent l'ouverture de trois ports sur le pare-feu de l'établissement. Les données sont envoyées vers un serveur dédié (vibrato.staneo.fr) et vers le site edumed.unice.fr/data-center/seismo.

L'installation d'une station sismologique doit être précédée d'une réflexion sur son emplacement qui intègre le positionnement des capteurs, la sécurité et l'accessibilité du matériel. Une attention particulière doit être portée à l'accessibilité de la station à internet : il est fortement conseillé de **se renseigner en amont** sur l'ouverture des ports nécessaires pour passer le pare-feu de l'établissement (**plus d'informations** : <http://www.sciencesalecole.org/plan-sismos-a-lecole-ressources-pedagogiques-ressources-scientifiques/>).

Calendrier

L'appel à candidatures est ouvert du **25 avril au 15 juin 2022**.

La sélection des 6 projets sera opérée par le comité de scientifique de « SISMOS à l'École ».

Communication des résultats fin juin 2022.

Les établissements seront équipés à la rentrée de septembre 2022.

Chaque établissement sélectionné devra signer une convention avec l'Observatoire de Paris. Cette convention l'engagera notamment à :

- mettre en œuvre le projet pédagogique décrit dans le dossier de candidature ;
- transmettre chaque année à « Sciences à l'École » un rapport d'activités décrivant les activités menées.

Les enseignants de l'opération « SISMOS à l'École » peuvent bénéficier des animations du réseau. Une **demi-journée de formation** à destination des enseignants responsables des projets sélectionnés sera organisée à distance le **mercredi 12 octobre 2022**.

Critères d'évaluation des projets

L'évaluation des candidatures portera une attention particulière à :

- la qualité scientifique et pédagogique du projet :
 - activités prévues autour de l'utilisation de la station sismologique ;
 - activités prévues autour de l'utilisation des données de la station sismologique ;
 - activités prévues autour de l'utilisation des données du réseau de stations sismologiques ;
 - caractère interdisciplinaire des actions envisagées ;
- la volonté de valoriser et de partager les ressources produites ;
- la pérennité du projet (inscription au projet d'établissement, évolution du projet au cours des trois années de prêt de la station, constitution d'une équipe animant le projet, nombre d'enseignants porteurs, partenariat avec d'autres établissements scolaires, rayonnement du projet, création d'un atelier scientifique, adhésion du rectorat, de la direction académique, octroi d'IMP, sources de financements additionnels...).

Dépôt des candidatures

Les projets devront être soumis avant le 15 juin 2022 minuit (heure de France métropolitaine).

Pour déposer un projet :

- compléter le formulaire en ligne : <https://forms.gle/REFnpcJEmxBc6Skv8> ;
- télécharger la lettre d'accord du chef d'établissement (en ligne : http://www.sciencesalecole.org/wp-content/uploads/2022/04/Appel-a-projets-2022-autorisation_chef_etablissement.pdf) et envoyer la lettre signée par le chef d'établissement à : cyrielle.bernard@observatoiredeparis.psl.eu.

Pour toute question relative à la constitution de votre dossier de candidature, vous pouvez envoyer un mail à : cyrielle.bernard@observatoiredeparis.psl.eu